



Procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du Regroupement des Sauvaginiens du lac Saint-Pierre tenue le 20 janvier 2014 au Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre à partir de 16 h 30.

Étaient présents :

Alain Desmarais, Normand Gariépy, Yvon Courchesne, Michel Lemieux, Antoine Courchesne, Claude Boissonneault, François Bergeron, Jean-Guy Dupuis, Pierre Jetté, Alec Delage.

Étaient absents :

Stéphane Crépeau, Joanie Otis.

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Desmarais.

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

Le président M. Alain Desmarais souhaite la bienvenue à tous les directeurs présents et déclare la séance ouverte à 16 h 30.

Résolution RS/CA-01/20-01-2014

Il est proposé par Michel Lemieux, appuyé par M. Antoine Courchesne et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant.

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 3 septembre 2013;
3. Suivi du procès-verbal :
 - 3.1 Relève;
 - 3.2 Île de Grâce;
4. Résolution – Entretien des étangs de la Commune de Baie-du-Febvre;
5. Rapport financier;
6. Correspondance;
7. Affaires nouvelles :
 - 7.1 Salon de Trois-Rivières du 27 au 30 mars 2014;
 - 7.2 Résolution – Convention d'adhésion à AccèsD Desjardins;
 - 7.3 Bulletin
 - 7.4 Date de l'assemblée générale annuelle 2014;
7. Levée de l'assemblée

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 3 septembre 2013

Résolution RS/CA-02/20-01-2014

Il est proposé par M. Claude Boissonneault, appuyé par M. Pierre Jetté et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 3 septembre 2013.

3. Suivi au procès verbal

3.1 Relève

M. Pierre Jetté précise les différentes étapes à venir dans le cadre du programme relève. Le cours CMAF pour la relève aura lieu le 15 et 16 février 2014. M. François Bergeron tient à préciser qu'il soutiendra la réalisation du programme relève.

3.2 Île de Grâce

M. Alain Desmarais informe les administrateurs que les assurances ont exigé une inspection du chaland. M. Desmarais tient à préciser qu'il fera appel à un inspecteur certifié par la Garde Côtière pour réaliser cette inspection.

4. Résolution – Entretien des étangs de la Commune de Baie-du-Febvre

Le président tient à présenter les détails du projet d'entretien des étangs et des fossés piscicoles de la Commune de Baie-du-Febvre. Le coût total du projet, incluant les dépenses en argent, en bénévolat et en frais de gestion, s'élève à 24 129.95 \$. La contribution en argent et en bénévolat du Regroupement des sauvaginaires du lac Saint-Pierre s'élève à 6 129.95 \$.

Résolution RS/CA-03/20-01-2014

Il est proposé par Alain Desmarais et secondé par François Bergeron :

« **Que** le Regroupement des sauvaginaires du lac Saint-Pierre s'engage, dans le cadre de la réalisation du projet d'entretien des étangs et des fossés piscicoles de la Commune de Baie-du-Febvre, à contribuer en argent et en bénévolat un montant de 6 129.95 \$.

« **Que** le Regroupement des sauvaginaires du lac Saint-Pierre autorise M. Jean-Guy Dupuis, vice-président, à signer tout document pertinent dans le cadre de la recherche de financement et la réalisation du projet d'entretien des étangs et des fossés piscicoles de la Commune de Baie-du-Febvre »

« **Que** le Regroupement des sauvaginaires du lac Saint-Pierre donne, dans le cadre de la réalisation du projet d'entretien des étangs et des fossés piscicoles de la Commune de Baie-du-Febvre, mandat à M. Marc Abbott afin d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du MDDEFP »

5. Rapports financiers

Le trésorier, M. François Bergeron, présente le solde des comptes en date du 31 décembre 2013. Le solde présenté était de 28 259,15\$

Liste des dépenses :

François Bergeron : 227,82\$

Alain Desmarais : 988,70\$

Claude Boissonneault : 188,12\$

Résolution RS/CA-04/20-01-2014

Il est proposé par M. Antoine Courchesne, appuyé par M. Claude Boissonneault et unanimement résolu d'adopter le rapport financier présenté.

6. Correspondance

Aucune correspondance.

7. Affaires nouvelles

7.1 Salon de Trois-Rivières du 27 au 30 mars 2014

M. Michel Lemieux précise les différentes particularités qu'il désire apporter à l'organisation du kiosque.

7.2 Résolution – Convention d'adhésion à AccèsD Desjardins

M. François Bergeron explique l'obligation d'adhérer à AccèsD Desjardins dans le cadre des opérations financières du Regroupement des sauvagins du lac Saint-Pierre.

Résolution RS/CA-05/20-01-2014

Il est proposé par M. Jean-Guy Dupuis, appuyé par M. Claude Boissonneault et unanimement résolu d'adhérer à AccèsD Desjardins.

7.3 Bulletin

M. Jean-Guy Dupuis précise qu'il a reçu des commentaires négatifs concernant les photographies qui ne démontre pas correctement la limite de prises.

M. Alain Desmarais demande si nous tenons le souper cette année. Tous sont d'accord pour le tenir. Nous le ferons à la même salle que l'an dernier.

7.4 Date de l'assemblée générale annuelle

Le 11 juin 2014 est retenu pour la tenue de l'assemblée générale annuelle

7.5 Site internet.

Enlever les liens qui sont inutile sur notre site.

7.6 Appui à la résolution que présentera Dominique Hébert au comité sauvagine FédéCP

Ca consiste à demandé la fermeture de la chasse à la Bernache à midi.

Voté à l'unanimité.

(8) Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant terminé, il est proposé par M. Jean-Guy Dupuis et appuyé par M. Claude Boissonneault que la rencontre soit levée à 20 h 30.

Normand Gariépy, secrétaire